

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES ARTS SAINT-LUC ET FACULTÉ D'ARCHITECTURE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN - LOCI : BICYCLO DÉVELOPPEMENT DURABLE – MOBILITÉ DOUCE



L'ESA Saint-Luc et la Faculté d'architecture de l'UCLouvain LOCI, comme beaucoup d'autres écoles d'art et de lieux dynamiques à Bruxelles, font partie du réseau des récupérathèques. Leurs récupérathèques, la « CAB » et le « Rucher », sont des magasins de réemploi gérés par les étudiant.e.s qui permettent une gestion réfléchie des ressources matérielles. L'idée de renforcer le lien entre deux récupérathèques du même quartier s'est matérialisée dans un moyen de transport commun : deux vélos cargo. Ces vélos ont pour but de permettre des échanges de matériaux entre les deux projets, tout en construisant un cadre qui réunit des étudiant.e.s des deux écoles.

UN PROJET EN PLUSIEURS ÉTAPES

» 1^{re} étape :

Le projet a commencé avec une première rencontre entre les équipes en charge des récupérathèques dans les deux écoles. Après avoir vu le potentiel d'échange de matériaux de récupération, les équipes ont décidé de relier leurs récupérathèques pour permettre aux étudiant.e.s de bénéficier d'un stock commun.

» 2^e étape :

Les équipes sont allées faire du repérage et demander conseil pour choisir le modèle de vélo le plus adapté. Le choix s'est arrêté sur un modèle biporteur et un modèle triporteur avec une remorque intégrée à l'avant.

» 3^e étape :

En attendant que les vélos puissent être réceptionnés, les étudiant.e.s ont réfléchi aux conditions de stockage et de sécurité. Il a été décidé de garer les vélos à Saint-Luc, qui possède un espace de parking adéquat. Ensuite, tous les équipements nécessaires ont été achetés pour garantir la sécurité des conducteur.rice.s sur la route.

» 4^e étape :

Après l'arrivée des vélos, l'équipe d'étudiant.e.s a pris contact avec la direction de l'ESA pour avoir un support au niveau du stockage, de l'assurance et de la sécurité autour des vélos. En parallèle, un atelier avec des membres des deux écoles est prévu pour créer ensemble l'identité et la communication visuelle du projet.

UNE BELLE RÉUSSITE

Le projet a déjà suscité l'intérêt de plusieurs personnes dans les écoles : le personnel de la bibliothèque, la section Design d'innovation sociale ou encore la Fédération des Récupérathèques. D'autres personnes se sont également jointes en cours de projet à l'équipe gestionnaire des vélos. De nouvelles possibilités s'ouvrent également pour les récupérathèques : en gérant elles-mêmes les transports de matériaux, elles peuvent établir un lien d'échange durable avec des entreprises ou des structures à l'extérieur de l'école.

MALGRÉ QUELQUES OBSTACLES

La première difficulté rencontrée est le manque d'engagement des étudiant.e.s, car ils et elles sont en premier lieu investi.e.s dans leur cursus de formation, ce qui fait que le projet avance lentement et en fonction des disponibilités et du travail de chacun.e. Il serait dommage de ne pas utiliser le plein potentiel de ce matériel de qualité à cause d'un manque de personnes impliquées dans la gestion des vélos.

Le projet rencontre un autre défi en lien avec la pérennisation du matériel. En effet, il est important que les vélos soient manipulés avec soin par les nouveaux étudiant.e.s. pendant les années suivantes. Pour assurer un bon suivi du matériel, pourquoi ne pas confier le projet à des sections fixes dans les établissements, par exemple à un groupe de professeur.e.s nommé.e.s responsables du projet ?

POURRAIS-JE LE FAIRE CHEZ MOI ?

Pour des établissements possédant une récupérathèque (ou souhaitant en accueillir une), penser à un moyen de transport pour lier les récupérathèques entre elles est un premier pas facile à exécuter. L'idée est de pouvoir bénéficier de l'effervescence déjà présente à Bruxelles autour de ce projet pour pouvoir faire partie du réseau d'échange existant. Si des vélos sont disponibles maintenant dans plusieurs écoles bruxelloises, d'autres projets peuvent se greffer à ce matériel dans le but d'en faire un bien commun.

LES ÉTABLISSEMENTS

LOCI est la Faculté d'architecture de l'UCLouvain qui se situe dans le quartier Saint-Gilles à quelques minutes de l'ESA Saint-Luc. Comptant 640 étudiant.e.s, LOCI fait partie d'un ensemble de trois établissements qui forment également des ingénieurs civils et des urbanistes en Régions wallonne et bruxelloise.

Fondée en 1904, l'École Supérieure des Arts (ESA) Saint-Luc de Bruxelles est une des quatre écoles belges regroupées au sein de l'ASBL Comité organisateur des Instituts Saint-Luc à Saint-Gilles. Sa localisation en fait un établissement agréable qui donne sur la place Morichar, lieu de dynamisme social avec un espace vert convivial pour les habitant.e.s du quartier et les étudiant.e.s. L'école compte 147 membres du personnel et 730 étudiant.e.s au sein des huit bacheliers et trois masters en art de l'espace et en art plastique qu'elle propose.

PERSONNE DE RÉFÉRENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

» Danielle Leenaerts (Saint-Luc Bruxelles) – d.leenaerts@stluc-esa-bxl.org

ESA SAINT-LUC, 30 place Morichar, 1060 Bruxelles – <http://www.stluc-bruxelles-esa.be/>